

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 19 (1957)
Heft: 10

Rubrik: Les essais de machines agricoles en Finlande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les essais de machines agricoles en Finlande

En Finlande, le début des essais de machines agricoles remonte à l'année 1876. Le programme ne comportait alors que des épreuves comparatives de différentes charrues à traction animale. Entre 1895 et 1902, les essais de machines agricoles furent effectués par diverses sociétés et organisations agricoles. A partir de 1902, et jusqu'en 1912, il existera une station d'essais dépendant d'associations agricoles. Depuis l'année 1912, la mise à l'épreuve des machines agricoles est affaire de l'Etat. Tout ce qui se rapporte à cette activité particulière dépend du Ministère de l'agriculture.

L'Institut de technique rurale actuel, de caractère national, a été fondé en 1946. Il fut agrandi en 1949 et des tâches plus vastes lui furent confiées. Il comprend une section des essais en laboratoire et une section des essais pratiques. Cet institut est chargé de l'étude, de l'amélioration et de l'essai de machines, d'instruments, d'appareils et d'outils destinés à être employés dans l'agriculture, ainsi que dans l'horticulture, la sylviculture, les ménages et l'industrie domestique. Toutes ces machines sont essayées quant à leur valeur pratique pour les conditions finlandaises. On attache une importance particulière à ce qu'elles correspondent aux prescriptions des normes finlandaises.

Toutes les machines agricoles fabriquées ou importées en Finlande doivent être annoncées au dit institut, lequel décide si un essai préalable s'impose avant qu'elles soient lancées sur le marché. Le gouvernement a le droit d'interdire la vente ou l'importation de machines qui se sont montrées sans intérêt ou inappropriées au cours des essais, soit en ce qui concerne leur construction ou les matériaux employés, soit au point de vue des difficultés de se procurer des pièces de rechange.

Il existe depuis 1953 un grand domaine expérimental d'Etat pour la technique rurale. Il a été mis à la disposition du Centre national de consultation agricole, de la Société

finlandaise d'agriculture et de l'Association des ouvriers métallurgistes. Il est situé dans les environs d'Helsinki et se compose de trois exploitations distinctes, d'une superficie globale de 350 hectares.

Les essais ont lieu d'une part en laboratoire, d'autre part à l'extérieur, lors de différents travaux. La mise à l'épreuve d'un tracteur embrasse en général une période de douze mois. Avant que les essais débutent, on prend la mesure exacte de toutes les pièces de fatigue. Après le temps de rodage habituel, il est procédé au mesurage de la puissance à la poulie et au crochet et l'on détermine également la consommation de carburant. Le mesurage de la force de traction est exécuté: 1. sur une piste asphaltée; 2. sur un champ labouré et hersé; 3. sur un pré fauché. Le vérin hydraulique doit effectuer un minimum de 30'000 courses.

Le tracteur est soumis ensuite à des essais pratiques, c'est-à-dire utilisé pour exécuter l'ensemble des travaux qui se présentent durant toute l'année, sauf sur sol enneigé et à l'exception des travaux forestiers. Lorsqu'il a accompli un service d'une durée de 1200 heures, on procède de nouveau au mesurage de sa puissance et de sa consommation de carburant. Toutes les pièces de fatigue font également l'objet d'une nouvelle mensuration et les résultats sont comparés avec les dimensions du début des essais.

Le 5 juillet 1957, l'institut en question a fêté le 10e anniversaire de sa fondation. Il se trouve à Helsinki-Rukkila. Son directeur est le Professeur Reinikainen et son collaborateur agricole M. Kiviniemi. L'Institut national finlandais de technique rurale publie des rapports d'essais en langue finnoise. Un résumé en langue anglaise sera ajouté à l'avenir aux rapports les plus importants. Les échanges de correspondance avec le dit institut peuvent avoir lieu non seulement en finnois, mais également en suédois, en anglais et en allemand.

Sb.

Paysans propriétaires de tracteurs ! Réfléchissez que jamais vous ne gagnez autant à l'heure que lorsque vous procédez à l'entretien de vos machines !